

25 FÉVRIER 1920

531

256

E 7800 1/76

*Aide-Mémoire du Chef du Département de l'Economie publique,
E. Schulthess*

Bern, 25. Februar 1920

NOTIZ

Mit dem englischen Gesandten habe ich am 24. Februar eingehend über die Kohlenversorgung Rücksprache genommen und ihn dringend gebeten, bei seiner Regierung zu intervenieren, damit uns die nötigen Ausfuhrbewilligungen für den Bezug von Kohle aus England gegeben werden. Herr Russel versprach, sein möglichstes zu tun und uns in jeder Beziehung lebhaft zu unterstützen. Er erklärte sich durch unsere Darlegungen überzeugt.¹

1. *A cette occasion, le Chef du Département de l'Economie publique a remis au Ministre britannique un aide-mémoire qui reprend l'essentiel des arguments de la proposition reproduite sous n° 251. Pour le texte de cet aide-mémoire, cf. E 7800 1/76.*

D'après une lettre de P. Dinichert à E. Schulthess du 10 mars, le Chargé d'Affaires britannique à Berne, C.R. Craigie, fit savoir au Département politique que le Gouvernement britannique n'intervient plus dans l'attribution de stocks de charbon anglais exportable, et qu'il n'est, par conséquent, pas en mesure de nous assurer une quantité de charbon déterminée. Aucune mesure n'a été prise par le Gouvernement britannique en vue de réduire l'exportation destinée à la Suisse. S'il est exact que des bateaux ont, parfois, dans le but de satisfaire à des besoins locaux impérieux, été détournés du trafic avec l'étranger pour être affectés au cabotage, jamais, par contre, aucune disposition ne fut prise à cet égard qui pût porter un préjudice quelconque à la Suisse, en favorisant un autre pays.

Mr. Craigie s'est déclaré prêt à attirer l'attention du Gouvernement britannique sur la situation toute spéciale dans laquelle se trouve la Suisse pour son approvisionnement en charbon. Il a ajouté qu'il suffirait de signaler à la Légation tel cas particulier, où son intervention nous parût utile, pour qu'elle entreprît des démarches auprès du Gouvernement anglais. (E 7800 1/76).

